

des chemins de fer, un homme qui n'a pas d'ouvriers à son emploi—

Le DIRECTEUR GENERAL DES POSTES : Où le trouver ?

M. OSLER : Ne peut-on pas trouver un homme droit dans toute la nation ? Si c'est là l'opinion que le très honorable ministre (sir Wm Mulock) entretient de son pays, Dieu nous protège !

Le DIRECTEUR GENERAL DES POSTES : L'honorable député ne doit pas me prêter des paroles que je n'ai pas prononcées. Il a suggéré de trouver un homme influent, désintéressé de la politique, étranger aux cercles des chemins de fer, et n'ayant pas d'ouvriers à son emploi. Je lui ai simplement demandé où je prendrais un tel homme. Sans doute, il peut y en avoir.

M. OSLER : Tout ce que je puis dire, c'est qu'on peut trouver des hommes influents et droits en dehors de la politique et du monde des chemins de fer.

Le DIRECTEUR GENERAL DES POSTES : L'honorable député veut-il me transmettre une liste de ces hommes ?

M. OSLER : Je voudrais que ma mémoire fût fidèle. Je me rappelle avoir lu une phrase qui peint bien le gouvernement du jour. Parlant d'un gouvernement semblable au nôtre, on disait que ceux qui prennent la direction des affaires et en assument les responsabilités sans pouvoir résoudre les problèmes qui leur sont soumis sont ou des incapables ou des gens indignes d'occuper leur poste. Il ne sied pas à la droite de nous lancer des défis à tout moment, et de dire : Donnez-nous la clef du problème. Notre rôle ne consiste pas à trancher les questions qui se présentent. Nous sommes ici pour approuver ou censurer la conduite du gouvernement.

M. McCREARY : Qu'avez-vous fait pour résoudre la question ouvrière pendant les dix-huit années de votre règne ? Vous n'avez pas mis une seule loi dans les statuts.

M. OSLER : Je n'entends pas ce que dit l'honorable député (M. McCreary). Parle-t-il de ce qui s'est passé il y a dix-huit ans ?

M. McCREARY : Oui.

M. OSLER : A titre de membre de cette Chambre, je n'ai pas mission d'approuver tout ce qui s'est fait il y a dix-huit ans. J'admettrais avec l'honorable député que très souvent on a mal agi. Le présent gouvernement est appuyé par une majorité puissante des collèges électoraux du Dominion et il lui incombe d'aborder courageusement tous les problèmes qui se présentent. S'il n'est pas en état de les résoudre, il n'est pas digne de tenir les rênes de l'administration. Il n'a pas le droit de renvoyer la balle à l'opposition et de lui demander sans cesse ce

M. OSLER.

qu'elle ferait dans telle ou telle circonstance. Quand l'intérêt public est en jeu, c'est au gouvernement de proposer une solution et à la gauche d'approuver ou de blâmer la solution que le gouvernement doit appliquer à la faveur de sa forte majorité.

Mais j'ai élevé la voix pour exprimer une opinion que j'ai fort à cœur, à savoir, que c'est une grande faute et une grave imprudence d'appeler la milice du pays sous les armes pour réprimer les querelles qui s'élèvent entre les citoyens dans les temps de grèves et de troubles. Je crois que le gouvernement sans regarder à la dépense—imputez-la sur le compte des grandes villes si vous le voulez, je n'ai rien à objecter à cela—je crois donc, dis-je, que le gouvernement devrait toujours recourir aux troupes régulières quand il faut employer la force armée, comme dans le cas de cette grève à Montréal.

M. BICKERDIKE : Je désire expliquer à la Chambre qu'il y a eu un malentendu au cours du débat. Nous avons passé près de deux heures à discuter un point qui peut se résumer en un mot. J'ai à la main le projet qui a été rédigé et soumis aux armateurs et celui qui est proposé par les débardeurs. L'article 8 se lit ainsi :

Les arrimeurs et les parties nommées en premier lieu ne feront pas de distinction à l'encontre des ouvriers appartenant à l'union, et consentiront à les employer.

Cet article a été mis là parce que les armateurs avaient pris des engagements envers 350 ouvriers. Ayant pris ces engagements, ils sont tenus de les respecter.

M. L'ORATEUR : L'honorable député, ayant déjà pris la parole, enfreint le règlement.

M. SAMUEL HUGHES (Victoria-nord) : Le discours de l'honorable représentant de Selkirk (M. McCreary) m'a vivement intéressé. Si j'en juge par le ton de ce discours, je suis porté à croire que l'honorable député est sur le point de faire faux bond à ses vieux amis les Doukhoborts pour enlever, s'il le peut, le mandat de la ville de Winnipeg à la prochaine élection. Par conséquent, le présent chef ouvrier de cette ville doit en prendre son parti, car il ne représentera plus dans cette enceinte la belle ville de Winnipeg. On demandait il y a un instant au représentant de Toronto quels services le parti conservateur a rendus au peuple pendant les dix-huit années de son règne. Si j'ai bonne mémoire, il a fourni les moyens de vivre aux ouvriers du Canada. Si ma mémoire est fidèle, il a fermé les fourneaux économiques qui avaient été ouverts sous le régime de nos adversaires et, depuis l'adoption du régime de protection nationale, jamais ces établissements n'ont ouvert leurs portes.

Je ne saurais me ranger à l'avis de mon honorable ami de Toronto (M. Osler) quand il dit que les troupes régulières seules devraient être appelées à réprimer les émeutes.